

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, et SUD

Déclaration CGT, CFDT et SUD au CTP GENES du 27 septembre 2011

Nous avons fait remarquer lors du CTP de l'Insee du 12 mai 2011 que la mise en place de l'établissement public Genes ne se passe pas comme la Direction de l'Insee l'avait annoncé : large concertation, objectifs partagés, mise en place consensuelle.

Depuis un an et demi, nous luttons pied à pied. Nous avons fait améliorer successivement :

- le décret Genes, qui au départ laissait dans l'ombre les liens entre l'établissement public Genes et la formation initiale et permanente des cadres de l'Insee, ainsi que les liens entre recherche et Insee ;
- les conventions entre l'Insee et le Genes.

A chaque fois, nous constatons la surprenante absence d'implication de la Direction de l'Insee dans ces processus pourtant décisifs pour l'avenir de la statistique publique.

Aujourd'hui, nous abordons enfin les règlements du Genes et de chacune des Ecoles.

Ces règlements doivent :

- garantir aux personnels du Genes les meilleurs droits et garanties collectives, ainsi que les meilleures conditions d'exercice de leurs missions.
- apporter aux élèves des conditions de vie et de travail au moins aussi favorables qu'avant le passage en Établissement Public.

Or nous constatons à nouveau :

- des délais trop courts qui ont amené nos organisations syndicales à exiger le report de ce point prévu initialement le 13 septembre. Les textes définitifs nous ont été fournis le 30 août et n'avaient même pas fait l'objet d'une première présentation en dialogue social national Insee ;
- la qualité particulièrement discutable des documents qui nous ont été fournis. Pour des textes de portée réglementaire, nous aurions pu attendre de l'administration une version qui ne nous oblige pas à corriger, à chaque page du document, inexactitudes et mauvaises rédactions.

Au delà des maladroites, nous avons retrouvé le même esprit : transformer le Genes en simple instrument au service d'un Directeur général tout puissant, limiter au maximum les contrôles indépendants, remplacer l'élection par la désignation.

Nous avons passé de longues heures à reprendre chacune de ces formulations, de façon à pouvoir discuter de la forme et du fond des documents le 22 septembre en réunion entre syndicats nationaux Insee et Genes et directions de l'Insee et du Genes.

Malgré une très longue réunion, nous avons retrouvé peu de nos modifications reprises dans la nouvelle version du règlement général du Genes qui nous a été renvoyée le 26 septembre au matin. Nous le regrettons. Quant aux autres règlements, ils n'ont même pas encore subi le toilettage que nous avons préconisé le 22 septembre.

Nous avons à nouveau travaillé sur la règlement général du Genes pour faire de nouvelles propositions que nous avons transmises dans l'après-midi du 26. Nous avons reçu en réponse du secrétariat du Genes une nouvelle version du RGG hier soir à 18H11... pour une discussion qui a lieu ce mardi matin à 9H30.

Le CTP de l'Insee de ce jour devra donc examiner des textes insuffisamment travaillés.

Nous constatons que l'absence du Directeur général, l'impossibilité pour FO de désigner des représentants à cette date nous conduisent à siéger à un CTP réuni dans une formation très inhabituelle.

Nos organisations syndicales n'accepteront pas que ce CTP soit de pure forme et se résume à valider les positions du Directeur général du Genes. Si c'est ce scénario qui devait se dérouler, nous mettrions fin rapidement à cette séance et nous tournerions vers le CTP ministériel du 3 octobre pour exiger une concertation digne des enjeux de l'avenir du Genes.

Paris, le 27 septembre 2011